VOTRE RÉGION

L'ARGENTIÈRE | Association 4,3,2 A

Poursuivre le travail en milieu scolaire



Philippe Maheu (Directeur académique des services de l'Éducation nationale), Maryvonne Grenier (vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Éducation) et Jean-Claude Juvigny (président de 4,3,2, A).

Tassociation 4,3,2A et l'inspection académique sont désormais liées. Une convention de partenariat a été signée mercredi au collège des Giraudes à L'Argentière-la-Bessée. « 4,3,2, A est au service de la jeunesse au sein d'un territoire rural et de montagne » observe le président de l'association, Jean-Claude Juvigny, qui est également le principal du collège argentiérois. Pour lui les maîtres mots sont : réactivité parce qu'il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard, efficacité parce qu'un projet peut être immédiatement mis en place dès qu'un jeune est pris en charge et exigences éducatives parce que le tra-

vail se poursuit jusqu'à l'insertion professionnelle.

Cette nouvelle convention (la première datait de 2009) renouvelle pour 4,3,2, A la possibilité d'intervenir en milieu scolaire.

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Philippe Maheu, a souligné que, même si le département fait plutôt figure de bon élève dans la région en termes de réussite scolaire, le décrochage et le risque de délinquance y existent aussi. Il a rappelé que ces jeunes en rupture sont souvent issus de famille en difficulté socialé et qu'il importe que la prise en charge soit globale.

Zoom sur l'association

Tassociation 4, 3, 2, A, créée en 2009, a pour objectifs de lutter contre la déscolarisation prématurée des jeunes de 4e, 3e et 2nd de les repérer, de les accompagner individuellement en leur proposant des solutions adaptées, pour qu'ils puissent s'insérer et s'intégrer. Elle intervient sur tout le nord du département de Savines-le-Lac jusqu'à La Grave, sur neuf établissements scolaires et avec l'appui de deux salariés. « Nous n'at-

tendons pas les jeunes, nous allons vers eux. Nous pouvons les rencontrer aussi bien à l'école que dans leur famille. Nous avons un réseau d'entreprises avec lesquelles nous travaillons régulièrement, des employeurs qui acceptent d'accueillir des jeunes en apprentissage. Ce sont les établissements scolaires qui nous signalent les élèves qui ont besoin d'aide. Mais nous collaborons aussi avec différents services sociaux.»